

6EME CONGRES DE LA FNME-CGT 9 AU 14 AVRIL 2017 – NANTES

Introduction « table ronde revendicative Egalité Professionnelle » présentée par Muriel MARCILLOUX

Le 5^{ème} Congrès Fédéral (avril 2014) avait décidé la mise en place de différentes commissions dont la Commission Femmes Mixité, en charge au travers de sa feuille de route validée en direction fédérale d'impulser les décisions actées dans les différentes résolutions. Le rôle de la commission se devait aussi d'impulser nos repères revendicatifs, de développer des outils à mettre à disposition des syndicats et d'être un appui aux militant-e-s. Nous avons travaillé un bilan que vous pouvez retrouver sur le site dédié au 6^{ème} congrès et sur le site intranet de la FNME CGT.

Force est de constater que le sujet de l'égalité femmes/hommes est toujours considéré comme un peu secondaire. Pourtant on sent une dynamique, une prise en compte dans les syndicats et structures sociales pour intégrer la question des droits des femmes et l'égalité professionnelle dans leur plan de travail syndical, mais on sait aussi que beaucoup ont du mal à intégrer, voire à prendre en compte dans leur vie syndicale, les orientations, les plans de travail et revendications sur l'égalité professionnelle. Cela reflète par ailleurs le débat que l'on a eu à maintes reprises sur la situation des syndicats à être sur tous les fronts, tant les attaques viennent de partout et qu'effectivement on nous renvoie à la priorisation des luttes à mener.

D'un côté, nous avons une société en mouvement et des avancées indéniables sur les droits des femmes MAIS il y a toujours des résistances au changement, des freins persistants à la mise en place d'une société égalitaire. La résorption des disparités entre les sexes n'est pas toujours un signe de progrès. Pour exemple, les disparités ont reculé uniquement parce que les revenus des hommes ont connu une baisse plus prononcée que ceux des femmes. Les rapports sociaux de sexe structurent l'ensemble des interactions dans le monde du travail.

Et puis, nous sommes confronté-e-s à un problème de prise en compte politique de la démarche revendicative en direction des femmes :

- Au sein de la Fédération
- Au sein de nos organisations : syndicats, coordinations, CCAS, CMCAS et structures sociales...

Le bilan de l'activité de la commission est satisfaisant si l'on s'en réfère au plan de travail annexé à la feuille de route mais décevant si l'on s'en réfère aux résolutions du 5^{ème} Congrès. En effet, les résolutions portaient sur le déploiement en direction des femmes et à leur syndicalisation. Une réflexion doit s'engager sur notre responsabilité collective à mettre en place nos résolutions de congrès et nos difficultés à décliner un plan de travail revendicatif envers ces populations.

Cependant, on ne dispose pas d'un état des lieux précis, par exemple, du taux de syndicalisation des femmes par secteur, ni même d'un état sur le déploiement de la Charte Egalité. On peut donc difficilement en tirer un bilan exhaustif.

On doit réellement s'engager à faire de la question de l'égalité femmes/hommes une de nos priorités et ce pour être en adéquation avec les valeurs que nous portons sur ce sujet. L'évolution de nos entreprises, avec une tertiarisation et une féminisation plus forte, est un élément supplémentaire qui nous impose cet engagement, sans quoi nous risquons d'être en décalage avec les aspirations des salarié-e-s.

On a aujourd'hui au niveau International, au niveau européen, au niveau des lois en France, le droit pour faire changer les choses dans les entreprises, impulser des évolutions qui vont dans le bon sens. Mais pour cela, il nous faut lutter, sensibiliser, informer, former dans l'entreprise et former tous nos militants et militantes.

Je vous propose donc que nous réfléchissions ensemble à la démarche égalité que nous nous devons de mettre en place durant ces trois prochaines années, sur nos revendications et aspirations, sur nos luttes que nous mènerons ensemble car si les employeurs ne sont pas poussés par les IRP, il n'y a que très peu de chances qu'ils s'emparent d'eux-mêmes du sujet de la façon ambitieuse dont nous, nous aspirons à la porter. J'insiste là-dessus parce que c'est vraiment essentiel.

Et le fait que peu d'amendements sur cette thématique soient remontés des syndicats doit déjà nous interpeller sur notre volonté à être raccord entre ce que l'on porte comme valeurs, comme revendications dans nos écrits de congrès et notre difficulté à les porter et les faire vivre dans notre combat syndical.

Lors d'un débat avec un camarade, il me disait « Oui, il y a des femmes dans mon unité mais on ne les voit jamais. Alors, il est difficile de cerner leurs préoccupations et encore moins de les syndiquer ».

Mais ne devrait-on pas se poser la question à l'inverse : « Mais moi syndicalement, quelle démarche revendicative je mets en place pour aller les rencontrer ? Comment je développe une activité syndicale là où les femmes travaillent ? Notre première démarche ne serait-elle pas de savoir dans quels secteurs elles évoluent ? Compter les femmes mais aussi compter sur les femmes. Montrer une CGT au service de tous les salarié-e-s. Comment je mène cette activité avec elles, en partant de leur travail, et avec quels outils ? Par rapport à nos outils et supports de communication, nous devons être plus vigileant-e-s à féminiser un tant soit peu les textes et y porter les revendications des femmes.

Toutes ces démarches doivent nous aider à la syndicalisation des femmes. Et plus les femmes seront invisibles dans nos revendications et moins elles auront envie de nous lire, de s'investir ou de participer à notre vie syndicale.

Etant donné que l'on aborde le côté revendicatif, je souhaiterai finir cette introduction par une note positive sur les actions menées ce 8 mars :

- Une vingtaine de syndicats ont posé un arrêt de travail à 15h40.
- Une quinzaine de syndicats ont organisé des distributions de tracts et organisé des débats en allant à la rencontre des salarié.es dans les bureaux.
- Des camarades ont soutenu cette action par des coupures de courant à 15h40.
- Une dizaine de sites ont organisé des rassemblements et actions avec l'interprofessionnel.
- D'autres ont organisé des débats autour d'un buffet ou barbecue.

Cette mobilisation pour ce 8 mars restera dans les mémoires :

- Parce qu'elle était mondiale, avec un appel dans 35 pays du monde et notamment aux Etats-Unis, en Amérique Latine, en Pologne et des actions dans tous les autres pays ;
- Parce qu'elle rassemblait large et nous a permis d'unir nos forces, syndicats, associations féministes, organisations de jeunesse ;
- Parce qu'en France, plus de 300 actions ont été organisées dans la quasi-totalité des départements. Des débrayages et des grèves dans près de 200 lieux de travail ont été annoncés.

Alors continuons ce combat de justice sociale.

Le congrès est un moment privilégié pour mobiliser toute l'organisation. Notre débat doit maintenant s'orienter dans ce sens là en traitant de l'aspect revendicatif, de la démarche revendicative donc de notre vie syndicale.

Camarades, je vous invite dès à présent à ouvrir le débat et vous présenter aux micros pour y prendre la parole et ouvrir le débat.